



Paris, le 2 avril 2019

Sortie de la période hivernale : Un objectif de 2 200 places d'hébergement d'urgence pérennisées en Île-de-France

Dès le 1^{er} novembre 2018, début de la période hivernale, l'État a renforcé son dispositif de prise en charge des plus démunis en anticipant l'ouverture de nouvelles places d'hébergement d'urgence, en augmentant les maraudes sur la voie publique et en assurant un suivi notamment des situations familiales. Au plus fort de l'hiver, 6 039 places ont été ouvertes en Île-de-France. En cette fin de période hivernale, le gouvernement annonce l'objectif de 2 200 places pérennisées en Île-de-France dont 1 400 à Paris. Ces places d'urgence s'ajoutent aux 105 000 personnes hébergées chaque soir en Île-de-France, un chiffre en hausse de 163 % depuis 10 ans.

L'État pérennise 2 200 places et étend le parc de l'hébergement francilien

Alors que s'achève la période dite hivernale, le ministre Julien Denormandie a annoncé le financement de **6 000 places pérennisées**, s'ajoutant aux 5 000 places pérennisées en 2018, **dont 2 200 en Île-de-France**. Ces 2 200 places franciliennes, **dont 1 400 à Paris**, seront désormais ouvertes toute l'année.

En ce qui concerne les autres places, leur fermeture sera progressive et échelonnée jusqu'au début de l'été. Une évaluation sociale des personnes hébergées sera effectuée chaque fois que cela sera possible afin de leur proposer une solution d'hébergement ou de logement plus pérenne.

Parallèlement, la stratégie du « Logement d'abord » va permettre de développer des solutions supplémentaires pour les ménages pouvant avoir un accès au logement social via l'intermédiation locative et les pensions de famille.

Plan hiver : l'action de l'État renforcée pour une mobilisation hivernale sans précédent

L'hiver 2018-2019 a été marqué par une mobilisation hivernale largement supérieure à celle constatée les années précédentes avec 2 épisodes de grand froid en Île-de-France entre décembre et février 2019.

Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris a souhaité avant la période hivernale et sans attendre la baisse des températures, ouvrir un nombre de places encore jamais atteint, anticipant ainsi toutes les situations, y compris le plan grand froid.

En plus des 105 000 places d'hébergement d'urgence financées et mobilisées par l'État toute l'année, le préfet de la région d'Île-de-France a fixé au début de la campagne hivernale **l'objectif de 7 000 places** ouvertes en fonction des besoins (dont 3 700 à Paris). **Dès le 1^{er} novembre 2018, 5 751 places** étaient identifiées contre 2 300 l'année passée

dont **1 244 ont été ouvertes (dont 260 à Paris)**. Ces places supplémentaires des Plan hiver et Plan grand froid ont été entièrement **financées par l'Etat**.

Le pic de mobilisation a été atteint lors de la dernière semaine de janvier 2019 avec **6 039 places ouvertes** (5 371 places de mobilisation hivernale « classique » et 668 places de grand froid – soit un total de 6 039 places ouvertes dans la nuit du 31 janvier au 1er février 2019).

L'État a alloué davantage de moyens matériels et humains

L'État en région Île-de-France a décidé d'allouer davantage de moyens matériels et humains pour une politique proactive de repérage des personnes en difficulté. **Plus de places, plus de personnels et plus de véhicules** ont été mobilisés pour accompagner les personnes les plus démunies et leur proposer des solutions d'hébergement. **Chaque jour et chaque soir, bénévoles et professionnels ont réalisé des maraudes** afin de fournir aux sans-abri des biens de première nécessité (vêtements, nourriture) et de leur proposer une place, dans un centre d'hébergement d'urgence. Le préfet Michel Cadot a également alloué **davantage de moyens financiers au Samu social**, permettant ainsi au standard du 115 de fonctionner 7 jours sur 7 et 24h/24, avec des agents supplémentaires.

Le Plan Grand froid a été activé à 2 reprises

Le plan « Grand Froid » a été déclenché le **jeudi 13 décembre 2018**, au vu des conditions météorologiques mobilisant **655 places « Grand Froid » (dont 218 à Paris)** en supplément des **2 906 places d'hébergement d'urgence déjà ouvertes** en Île-de-France (dont **1 175 à Paris**). Il a été réactivé le 22 janvier avec **573 places ouvertes en 1 semaine**, pour atteindre au 29 janvier un **total de 5 906 places supplémentaires ouvertes dont 2 938 à Paris dans le cadre de la période hivernale**.

Dispositif des haltes de nuit : la Préfecture de région a ouvert un accueil dans ses murs

Pour rappel, le dispositif des haltes de nuit a été reconduit et amplifié afin de pouvoir accueillir jusqu'à **645 personnes** en Île-de-France. Ces structures qui accueillent pour une nuit les sans-abri identifiés tard dans la soirée par les maraudes ou ceux qui ont appelé le 115, viennent pallier la fermeture de l'accueil des centres d'hébergement d'urgence après 19h. Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris a pris **la décision d'accueillir une trentaine de femmes chaque nuit au sein des locaux de la préfecture** dans le 15ème arrondissement de Paris. Orientées par les maraudes du 115, les femmes ont été accueillies entre 19h00 et 8h00 du matin par l'opérateur Coallia, dans le cadre d'une halte de nuit. Elles ont été orientées par la suite vers des structures d'hébergement.

Mobilisation des bâtiments publics de l'Etat

Outre l'initiative de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, cette action s'inscrit dans la mobilisation de l'Etat lancée par Julien Denormandie, ministre de la Ville et du Logement, dynamique largement engagée notamment par la ministre de la Défense avec l'ouverture d'un centre d'hébergement d'urgence à l'Îlot Saint-Germain (Paris 7^e) et par la ministre des Sports à l'INSEP (Paris 12^e).

Contact presse

Préfecture de Paris et d'Île-de-France
01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>



[@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)